

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François, tenue le 6 octobre 2015 à 20h30, à l'hôtel de ville de la Municipalité des Coteaux, au 65, route 338, Les Coteaux.

Étaient présents : madame Sylvie Joly, messieurs Franco Caputo, Réjean Cauchon et Martin Chartrand, tous délégués municipaux.

Étaient également présents : messieurs, Claude Madore, secrétaire, Jean-François Messier, trésorier et Michel Pitre, directeur.

**Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Réjean Cauchon, président, a ouvert l'assemblée à 20h30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

**15-10-858 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé par : M. Franco Caputo  
Appuyé par : Mme Sylvie Joly  
Et résolu à l'unanimité,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 6 octobre 2015 en y ajoutant l'item suivant après le point 7 : « Approbation- contrat de travail du directeur 2015-2018 ».

**....ADOPTÉE....**

**15-10-859 Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> septembre 2015**

Les membres du conseil d'administration déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : Mme Sylvie Joly,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> septembre 2015, tel que rédigé par le secrétaire de l'assemblée.

**... ADOPTÉE...**

**15-10-860 Approbation des comptes à payer**

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : Mme Sylvie Joly,  
Et résolu à l'unanimité,**

De payer les comptes du mois au montant total de	76 992.87 \$
Comptes payés par chèques durant le mois	0.00 \$
Comptes payés par prélèvements automatiques durant le mois	25 310.76 \$
Comptes à payer au 6 octobre 2015	17 085.20 \$
Salaires du 23 août au 26 septembre 2015	34 596.91 \$

**... ADOPTÉE...**

**Compte-rendu des activités et des interventions par le directeur**

Monsieur Michel Pitre, directeur a déposé le rapport mensuel des 18 interventions, dont 5 entraides, pour la période du 23 août au 26 septembre 2015.

**15-10-861 Approbation – Contrat de travail de la secrétaire 2015-2018**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition de contrat de service de Mme Manon Besner en date du 6 octobre 2015.

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

D'accepter les termes du contrat de service pour Mme Manon Besner et d'autoriser le président et le secrétaire de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François à signer tous les documents nécessaires.

.... **ADOPTÉE** ....

**15-10-862     Approbation – Sécurité Halloween**

M. Michel Pitre demande l'autorisation d'utiliser les véhicules du service incendie lors de la soirée d'Halloween.

Considérant que la Régie désire profiter de cette soirée afin d'y organiser une activité de prévention auprès des participants;

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

De mettre à la disposition des pompiers tous les véhicules et équipements nécessaires de la Régie afin d'y tenir une activité de prévention et d'assurer la sécurité des enfants qui circuleront dans les rues des deux municipalités. Cette résolution est conditionnelle à une entente salariale avec les pompiers de deux heures rémunérées au tarif de prévention.

.... **ADOPTÉE** ....

**15-10-863     Approbation contrat de service du Directeur 2015-2018**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du document intitulé « Contrat de service entre Michel Pitre, directeur SSI et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François » en date du 6 octobre 2015.

**Il est proposé par : M. Martin Chartrand,  
Appuyé par : M. Franco Caputo,  
Et résolu à l'unanimité,**

D'adopter le document « Contrat de service entre Michel Pitre, directeur SSI et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François » avec les modifications proposées. Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser le président et le secrétaire à signer le contrat avec le directeur.

.... **ADOPTÉE** ....

**Période de questions**

Aucune intervention.

**15-10-864     Levée de l'assemblée ordinaire du 6 octobre 2015**

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**Il est proposé par : M. Franco Caputo,  
Appuyé par : M. Martin Chartrand,  
Et résolu à l'unanimité,**

Que l'assemblée ordinaire du 6 octobre 2015 soit levée à 20h41.

....**ADOPTÉE**....

---

**Réjean Cauchon**  
Président

---

**Claude Madore**  
Secrétaire